

4 Économie

Règlement de la dette intérieure Gouvernement et patronat à la recherche d'un compromis

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

Suite aux nombreuses incompréhensions nées de l'apurement et du montant réel de la dette intérieure, le gouvernement et la Confédération patronale gabonaise se sont retrouvés, vendredi dernier, à huis clos au ministère du Budget, pour une réunion de vérité et de clarification sur ces instances en souffrance au Trésor qui impactent négativement les relations entre les deux partenaires.

APRÈS les dernières passes d'armes verbales par communiqués de presse interposés concernant l'apurement de la dette intérieure, le gouvernement et le patronat ont décidé de calmer le jeu et de trouver, enfin, un terrain d'entente afin de régler cette interminable problématique qui pollue les relations de confiance entre les deux partenaires. Pour donner corps à cette volonté d'apaisement, une rencontre tripartite s'est tenue, le 22 septembre, au ministère du Budget, entre le gouvernement représenté par le ministre d'Etat en charge du Budget et des Comptes publics, Jean-Fidèle Otandault, son collègue de



Le ministre du Budget Jean-Fidèle Otandault pendant la réunion sur le règlement de la dette intérieure.

l'Economie, Régis Immongault, et le patronat conduit par le président de la CPG Alain Bâ Omar. Objectif : Mettre en place une cellule de réflexion avec pour mission l'évaluation du montant de la dette envers les entreprises membres de la Confédération patronale gabonaise (CPG). Tenant absolument à tenir un langage de vérité avec le directoire de la Confédération patronale gabonaise, le ministre d'Etat du Budget et des Comptes publics n'a pas hésité à transmettre la liste des entreprises ayant déjà bénéficié de règlement (94 milliards de F.CFA) au titre d'apurement de la dette pour l'année 2017. Preuve, selon lui, du respect des engagements de l'Etat.

« J'ai mis en place un cadre qui permet d'échanger régulièrement entre partenaires. La CPG est d'abord un partenaire respectable. Et toutes les questions seront réglées au sein de cette cellule de travail. Je pense que nous avons suffisamment communiqué sur les chiffres. J'avais déjà indiqué que la loi de finance rectificative 2017 consacrait plus de 39% des ressources budgétaires pour le remboursement de la dette. J'avais aussi affirmé que sur les 350 milliards prévus au titre de l'exercice 2017 seul 200 milliards de francs ont été effectivement payés. Et la part qui revenait à la CPG nous en avons discuté. Nous avons montré à la CPG, la liste des entreprises bénéficiaires de ces 94 milliards de F.CFA. J'ai aussi précisé



Une vue des membres de la CPG lors de la réunion avec le gouvernement.

que sur la période 2017 à 2020, c'est au moins 1300 milliards de F.CFA qui seront payés au titre de remboursement de la dette intérieure », a-t-il expliqué. **SINCÉRITÉ*** De son côté, le patron des patrons a exhorté les membres du gouvernement à mettre en œuvre les résolutions issues des travaux entamés avec le ministre de l'Economie au titre des factures impayées de décembre 2016 et à déterminer la part de la CPG dans la dette intérieure. « Nous avons travaillé intensivement avec le ministre de l'Economie pour aboutir à un certain nombre de chiffres validés en fin mars 2017. Face à cela, nous recherchons deux principaux objectifs : en premier lieu valider ces

chiffres, secundo puisque ce sont des chiffres, en fin décembre 2016 pour les différentes catégories de dettes, nous devons chercher à savoir; quelles sont les dernières évolutions, c'est-à-dire qui à la CPG a été payé dans le cadre des 40% de l'objectif de 150 milliards dont vous avez parlé », a souligné le président de la CPG, Alain Bâ Omar. Avant de poursuivre : « Vous savez, comme moi, que la CPG est un partenaire du gouvernement. Il s'agit d'une rencontre entre deux partenaires. La première condition que nous avons posée, c'est de nous entendre sur le montant de cette dette. Ça va nécessiter un processus de validation. Après nous pourrions parler de l'apurement de la dette », a-t-il complété.

Habitat et Urbanisme/ Fin de tournée du ministre d'Etat

La SNLS croule sous une dette de 25 milliards de francs

AEE
Libreville/Gabon

INITIÉE le 19 septembre dernier, la tournée du ministre d'Etat en charge de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Josué Mbadinga, dans les structures relevant de sa tutelle, s'est achevée, jeudi, sur les sites de la direction générale de la Ville, de la Société nationale des logements sociaux (SNLS) et de la Société nationale immobilière (SNI). Au cours de cette visite, certaines structures ont révélé des points de satis-

faction. A l'instar de la Sni, où son directeur général Juste Valère Okologo, a saisi l'occasion pour rappeler au membre du gouvernement que sa société attend toujours les engagements de l'Etat pour l'achèvement de certains chantiers. D'autres par contre sont en bute à des difficultés de fonctionnement. C'est le cas de la Société nationale du logement social (SNLS), où le directeur intérimaire, lors d'un face-à-face avec Josué Mbadinga, a révélé que la société croule sous une « dette abyssale », qui s'élèverait à 25 milliards



Le ministre d'Etat en charge de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Josué Mbadinga au terme de sa visite à la Sni.

de francs. Un montant qui prend en compte le non-

paiement des salaires des agents et les prestations des partenaires. Une situation, selon lui, qui n'augure pas de lendemains meilleurs pour la SNLS si rien n'est fait. Josué Mbadinga, pour l'heure, a indiqué n'être qu'à la phase de prise de contact. « Le moment venu, je convoquerai chaque administration et structure sous ma tutelle pour des réunions sectorielles, afin de voir, au cas par cas, la situation de chaque entité. Et nous sommes conscients qu'il faut des mesures d'urgence pour pouvoir atteindre les objectifs que nous a fixés le chef de l'Etat », a-t-il indiqué.

Brèves

Zimbabwe : Difficulté de remboursement de la dette

Le Zimbabwe ne sera pas en mesure de rembourser ses arriérés évalués à 1,8 milliard de dollars (environ 1200 milliards de francs) à la Banque mondiale et à la Banque africaine de développement (BAD) sauf si ses fondamentaux économiques s'améliorent. Lors d'une interview, le ministre des Finances Patrick Chinamasa a confié aux journalistes de la radio CapitalFM que le calendrier du plan de remboursement convenu avec les créanciers étrangers, en 2015 à Lima, au Pérou, ne pourra être mis en œuvre qu'une fois que le Zimbabwe aura réduit son déficit budgétaire estimé à environ 10% du PIB, sa masse salariale (92% des dépenses publiques) et augmenté la couverture de ses importations. « Quand nous estimerons que les fondamentaux de notre économie sont sains, nous rembourserons la Banque mondiale et la BAD. », a-t-il lancé.

Mozambique : Croissance économique

Selon le gouvernement mozambicain, le pays devrait enregistrer une croissance de 5,3% en 2018 contre 4,7% actuellement. C'est la perspective indiquée par l'Exécutif dans sa proposition de budget pour l'année prochaine. Ce budget établi par le conseil des ministres, s'attend à un déficit de 1,22 milliard \$ (environ 700 milliards de francs), équivalent à 9,7% du produit intérieur brut (PIB). L'Exécutif a prévu d'augmenter ses dépenses de 37,4% soit 5,96 milliards de \$. Les dirigeants ont également indiqué que le déficit serait financé par recours à l'endettement intérieur et extérieur ainsi qu'aux dons de partenaires au développement. Ce budget se base sur des prévisions optimistes pour l'année à venir.

Rassemblées par W.N.

CHANGEMENTS
COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 25/09/2017

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

FIXING				VENTE BILLETS (sans frais)	
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957
USD	1,1905	1USD =	550,993	1 USD	567,523
CAD	1,4712	1CAD =	445,865	1 CAD	459,241
JPY	133,8600	1JPY =	4,900	100 JPY	5,047
GBP	0,8824	1GBP =	743,378	1 GBP	765,680
CHF	1,1585	1CHF =	566,212	100 CHF	583,20
ZAR	15,8889	1ZAR =	41,284	100 ZAR	42,52
MAD	11,1899	1MAD =	58,620	1 MAD	61,89
CNY	7,8480	1CNY =	83,583	1CNY	86,09
KES	123,3600	1KES =	5,317	1KES	5,48

INDICES BOURSINIERS

	en date du	
CAC 40	25/09/2017	5 283,68
DOW JONES	25/09/2017	22 349,29

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
25 Septembre 2017: 56,70